

Department of Health / Ministère de la Santé
Pandemic Task Force / Le groupe de travail sur la pandémie
P.O. Box / Case postale 5100
Fredericton, NB / (N.-B.) E3B 5G8

Date : April 6, 2020 / le 6 avril 2020

To/Dest. : All Staff in Part III / Tout le personnel de la Partie III
Medavie Health Services New Brunswick / Services de santé Medavie Nouveau-Brunswick
Long-Term care sector / Secteur des soins de longue durée

From/Exp. : Pandemic Task Force / Groupe de travail sur la pandémie

Subject/objet : Memo # 1 Health Services Pandemic Decision-making Structure /
Note n° 1 – Structure décisionnelle des services de santé en période de pandémie

New Brunswick is dealing with an unprecedented challenge caused by the novel coronavirus, COVID-19. The situation demands that the province be able to react rapidly and effectively to ensure that we minimize the impacts of this insidious virus on our people.

Due to these pressing challenges, Government is adding another element to its Emergency Declaration to provide the Department of Health the ability it needs to respond to COVID-19. The decision-making structure is being streamlined so that health and long-term care systems can respond quickly and effectively to the COVID-19 virus and protect New Brunswickers.

A Pandemic Task Force has been created which consists of the Chief Medical Officer of Health and a lead physician chosen from each of the two regional health authorities. These physicians are Dr. Gordon Dow of the Horizon Health Network and Dr. Nicole LeBlanc of the Réseau de santé Vitalité. The Pandemic Task Force will report directly to the Clerk and Chief Operating Officer through the Deputy Minister of Health and is vested with decision-

Le Nouveau-Brunswick est confronté à un défi sans précédent causé par le nouveau coronavirus, COVID-19. La situation exige que la province soit en mesure de réagir rapidement et efficacement pour s'assurer que nous minimisons les impacts de ce virus insidieux sur notre population.

En raison de ces défis urgents, le gouvernement ajoute un autre élément à sa déclaration d'urgence afin de fournir au ministère de la Santé la capacité dont il a besoin pour répondre à COVID-19. La structure décisionnelle est en cours de rationalisation afin que les systèmes de santé et de soins de longue durée puissent réagir rapidement et efficacement au virus COVID-19 et protéger les Néo-Brunswickois.

Un groupe de travail sur la pandémie a été créé. Il se compose du médecin hygiéniste en chef et d'un médecin responsable choisi dans chacune des deux régions régionales de la santé. Ces médecins sont le D^r Gordon Dow du Réseau de santé Horizon et la D^{re} Nicole LeBlanc du Réseau de santé Vitalité. Le Groupe de travail sur la pandémie relèvera directement du greffier et chef

making authority and clinical direction with respect to pandemic response for all aspects of the health care system, including the regional health authorities, EM/ANB Inc, primary care and the long-term care system. They may also make policy recommendations to the Deputy Minister for consideration by Government.

The Pandemic Task Force may call upon health professionals with relevant experience to provide expertise that will inform and/or validate its decisions. These professionals shall be chosen by the Pandemic Task Force and called upon as appropriate to support the Pandemic Task Force.

An organizational chart is attached. The task force appreciates your full collaboration as we work to win the fight against COVID-19. Please know that these actions are being taken to ensure the front lines of our COVID-19 response have clear and timely direction so that you can work confidently, safely and in the best interests of your patients.

Sincerely,

The Pandemic Task Force,



Gérald Richard
Deputy Minister /
Sous-ministre



Dr./D^{re} Jennifer Russell
Chief Medical Officer of
Health/
Médecin–hygiéniste en
chef



Dr./D^r Gordon Dow
Infectious Disease
Specialist /
Infectiologue



Dr./D^{re} Nicole LeBlanc
Chief of Staff,
Vitalité Health Network /
Médecin-chef, Réseau de
santé Vitalité

des opérations par l'intermédiaire du sous-ministre de la Santé et est investi du pouvoir décisionnel et de la direction clinique en ce qui concerne la réponse à la pandémie pour tous les aspects du système de soins de santé, y compris les régions régionales de la santé, EM/ANB Inc., les soins primaires et le système de soins de longue durée. Il peut également faire des recommandations stratégiques au sous-ministre pour examen par le gouvernement.

Le Groupe de travail sur la pandémie peut faire appel à des professionnels de la santé ayant une expérience pertinente pour fournir l'expertise qui éclairera et/ou validera ses décisions. Ces professionnels sont choisis par le Groupe de travail sur la pandémie et sont appelés à le soutenir, le cas échéant.

Vous trouverez ci-joint un organigramme. Le groupe de travail apprécie votre entière collaboration alors que nous travaillons pour gagner la lutte contre COVID-19. Sachez que ces mesures sont prises pour garantir que les premières lignes de notre réponse à COVID-19 aient une orientation claire et opportune afin que vous puissiez travailler en toute confiance, en toute sécurité et dans l'intérêt fondamental de vos patients.

Sincères salutations,

Le groupe de travail sur la pandémie,